

Livre blanc

BMO Fonds de rendement d'actions stratégiques

Le présent livre blanc traite du BMO Fonds de rendement d'actions stratégiques (le « Fonds ») et de certaines de ses composantes. Le Fonds cherchera à reproduire le résultat d'un portefeuille à gestion active de billets structurés diversifiés offerts par des émetteurs nord-américains ou internationaux.

Billets structurés

Un billet structuré est un titre hybride qui combine les caractéristiques des titres à revenu fixe et celles des titres de participation. Environ 75 % à 95 % de la composition des remboursements de billets structurés sont constitués d'obligations et le reste, de produits dérivés d'actions.

Billets remboursables par anticipation

Les billets remboursables par anticipation sont actuellement l'une des catégories de billets structurés les plus populaires. Il s'agit de placements à moyen terme liés au marché qui comportent une clause de rachat, des versements de coupons conditionnels et une protection du capital conditionnelle. Les billets remboursables par anticipation peuvent offrir un coupon supérieur au marché et une protection éventuelle contre les pertes. Voici quelques-uns des principaux avantages :

- Production de revenu
- Protection éventuelle contre les pertes
- Profil de rendement différencié par rapport aux actions et aux obligations

Principales caractéristiques des billets remboursables par anticipation

Clause de rachat : Les billets remboursables par anticipation sont remboursés (échus) si, à une date d'observation de la clause prédéterminée, le niveau de l'actif de référence sous-jacent atteint ou dépasse le niveau de remboursement par anticipation.

Coupon conditionnel : Un coupon est versé si, à une date d'observation du coupon prédéterminée, le niveau de l'actif de référence sous-jacent atteint ou dépasse la valeur seuil du coupon. Les coupons peuvent être mensuels, trimestriels ou à un autre intervalle prédéterminé.

Protection du capital conditionnelle : Les billets remboursables par anticipation offrent une protection du capital conditionnelle. Si le billet n'est pas remboursé avant l'échéance, le capital initial est protégé si le niveau de l'actif sous-jacent est égal ou supérieur au niveau de protection à l'échéance.

Composantes de la structure d'un billet remboursable par anticipation

- 1) Obligation zéro coupon : Le Fonds utilise les obligations zéro coupon pour générer des intérêts et offrir une plus-value en capital au sein de la structure.
- 2) Options d'achat activantes numériques : Des coupons périodiques conditionnels sont reproduits par le Fonds avec une position longue dans des options d'achat activantes numériques. Ces versements de coupons fournissent un rendement qui peut surpasser celui des grands indices boursiers.

- 3) Options de vente : La composante de protection contre les pertes, utilisée par le Fonds pour atténuer la baisse du cours d'un actif sous-jacent, peut être structurée selon l'une des deux méthodes suivantes :
- Barrière de protection : Les billets remboursables par anticipation assortis d'options barrières sont structurés par la **vente à découvert d'une option de vente activante numérique** à la baisse. À l'échéance, si le billet n'a pas été remboursé, il offre un niveau de protection du capital égal ou supérieur au niveau de protection du capital. Sous le niveau de protection du capital, le montant à l'échéance du billet est égal à la baisse de l'actif sous-jacent.
 - Marge de protection adaptée : Les billets remboursables par anticipation avec marge sont structurés par la vente à découvert **d'options de vente** au niveau de protection du capital. À l'échéance, si le billet n'a pas été remboursé, il offre un niveau de protection du capital égal ou supérieur au niveau de protection du capital. Sous le niveau de protection du capital, le montant à l'échéance des billets sera inférieur au montant du capital, mais supérieur à la baisse de l'actif sous-jacent.

Incidence des marchés

Le Fonds devrait surpasser les marchés boursiers dans des marchés légèrement baissiers, stables ou en légère hausse.

Marchés baissiers

Les billets remboursables par anticipation sont assortis d'une protection du capital conditionnelle, qui se caractérise par une barrière ou une marge de protection, et devraient entraîner une perte égale ou inférieure à la perte de l'actif de référence sous-jacent.

Marchés haussiers

Dans un marché modérément haussier, les billets remboursables par anticipation seront rachetés et leur rendement devrait être supérieur à celui de l'actif de référence sous-jacent. Par conséquent, le Fonds pourrait surpasser le marché. Par contre, en période de forte hausse du marché, les billets remboursables par anticipation seront rachetés et le rendement pourrait être inférieur à celui de l'actif de référence sous-jacent. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que le Fonds dégage un rendement inférieur à celui de l'actif de référence sous-jacent.

Marchés stagnants

Dans un marché stagnant, les billets remboursables par anticipation pourraient être rachetés. Si c'est le cas, le rendement devrait surpasser celui de l'actif de référence sous-jacent.

Glossaire

Caractéristique	Description
Niveau du billet avec barrière remboursable par anticipation	Si le niveau de l'actif sous-jacent est égal ou supérieur à celui du billet avec barrière remboursable par anticipation à l'une des dates d'observation prédéterminées, le billet sera appelé au remboursement par anticipation. Le capital sera remis à l'investisseur et le billet cessera d'exister. Aucun versement de coupon supplémentaire ne sera effectué au cours des périodes d'observation subséquentes.

Niveau barrière du coupon	Si le niveau de l'actif sous-jacent est égal ou supérieur au niveau barrière du coupon à l'une des dates d'observation prédéterminées, un coupon sera déclenché et versé à l'investisseur.
Niveau de protection du capital	Si le niveau de l'actif sous-jacent est égal ou supérieur au niveau de protection du capital à l'échéance, le capital du billet sera protégé. Autrement, lorsque le niveau de l'actif sous-jacent est inférieur au niveau de protection du capital à l'échéance, une partie du capital initial sera perdue.
Fréquence des rachats	Fréquence à laquelle les billets peuvent être rachetés.
Fréquence des coupons	Fréquence à laquelle un coupon peut être versé.
Fonction de mémoire	La fonction de mémoire permet au porteur de billets de récupérer les coupons manqués au cours des périodes d'observation des coupons précédentes lorsque le niveau de l'actif sous-jacent est égal ou supérieur au niveau barrière du coupon à n'importe quelle date d'observation.
Options activantes numériques	Les options activantes sont des options d'achat ou de vente qui s'activent lorsque le cours de l'actif sous-jacent dépasse le prix d'exercice prédéterminé.

Divulgations :

La présente communication constitue une source générale d'information. Elle n'est pas conçue comme une source de conseils en placement ou en fiscalité et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de chaque investisseur. Il est recommandé aux particuliers de demander l'avis de professionnels compétents au sujet d'un placement précis. Les investisseurs ne peuvent pas investir directement dans un indice.

Tout énoncé qui repose nécessairement sur des événements futurs peut être une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement. Elles comportent des risques, des éléments d'incertitude et des hypothèses. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas sensiblement différents des résultats attendus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Concernant les déclarations prospectives, l'investisseur doit examiner attentivement les éléments de risque décrits dans la version la plus récente du prospectus simplifié.

Les opinions exprimées par le gestionnaire de portefeuille représentent son évaluation des marchés au moment de la publication. Ces opinions peuvent changer en tout temps et sans préavis. Les renseignements fournis dans le présent document ne constituent pas une sollicitation ni une offre relative à l'achat ou à la vente de titres, et ils ne doivent pas non plus être considérés comme des conseils de placement. Le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs. Cette communication est fournie à titre informatif seulement.

Les placements dans les fonds d'investissement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi (le cas échéant), de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'aperçu du fonds ou le prospectus du fonds d'investissement pertinent avant d'investir. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur

fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

Pour obtenir un résumé des risques liés à un placement dans un fonds d'investissement BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus.

Les fonds d'investissement BMO sont gérés par BMO Investissements Inc., une société de gestion de fonds d'investissement et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce sous laquelle BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements inc. exercent leurs activités.

^{MC}/_{MD} Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.